



# CS Arboriste Grimpeur

## Certificat de Spécialisation

*Certification professionnelle de niveau 4 reconnue par l'Etat, validée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ; et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles  
FICHE RNCP N° 41391 date d'échéance de l'enregistrement : le 31-12-2030*

### LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

La formation en présentiel alterne cours pratiques et expériences en entreprise.

Le titulaire de ce certificat effectue des activités de taille, démontage, abattage et élagage sur des arbres.

A l'issue de la formation, vous :

- Maîtriserez les techniques de taille ainsi que celles d'accès et de déplacement dans l'arbre
- Respecterez les règles de sécurité et du végétal
- Diagnostiquerez l'état de l'arbre et proposerez une solution d'intervention

### DÉBOUCHÉS / PASSERELLES

L'arboriste grimpeur travaille le plus souvent dans :

- Des entreprises du paysage
- Des collectivités territoriales

En tant que :

- - Arboriste
- - Arboriste grimpeur
- - Élagueur
- - Élagueur espaces verts
- - Élagueur-grimpeur
- - Grimpeur-élagueur

Le CS arboriste grimpeur débouche sur la vie active mais vous pouvez décider de poursuivre vos études.

A savoir : Le CFPPA de la Baie de Somme propose la formation du Brevet de Technicien Supérieur Agricole Aménagements Paysagers (BTSA AP)

\*Il n'y a pas de dispense (ou d'allègement de formation) pour le titulaire du CS AG qui souhaiterait se diriger vers une certification de niveau 5.

### PUBLIC CONCERNÉ

#### 1. PAR L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 18 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs en situation de handicap (RQTH)
- Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations

#### 2. PAR LA FORMATION CONTINUE

- Demandeurs d'emploi - Avoir validé son projet de formation avec son conseiller.
- Employés du secteur privé ou public.

Le recrutement se fait soit :

- Sur le portail parcoursup : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) Ou par contact direct avec le centre de formation

📍 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

Entrée du CFPPA par la rue du Scardon  
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ [cfppa.abbville@educagri.fr](mailto:cfppa.abbville@educagri.fr)

🌐 [www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr)

Interlocuteur : M. Benoît BEZOT, référent de la filière aménagements paysagers

✉ [benoit.bezot@educagri.fr](mailto:benoit.bezot@educagri.fr)

📞 Contactez-nous  
03 22 20 77 65



\*Pour plus d'information sur la certification, consultez le site internet de France Compétences.

Codes NSF : • 213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche  
• 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)  
Formacode : • 21038 : Taille arbre

# CS Arboriste Grimpeur

## Résultats 2025 du CS AG (Anciennement CS AE)



63 % Réussite au diplôme



100 % Insertion à 6 mois



NC % de stagiaires satisfaits

### PRÉ REQUIS

- Etre Titulaire d'un diplôme de niveau 4 en aménagement paysager ou forestier
- Ou avoir 1 an d'expérience professionnelle salariée en lien avec la filière et justifier de 1607 heures de travail
- Ou avoir 3 ans d'expérience professionnelle salariée et/ou non salariée (bénévole ou de volontariat) tous domaines confondus et justifier de 4821 heures de travail

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Avoir réussi les tests d'admission :

- Test écrit et test de grimpe (habilité)
- Entretien individuel

### BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

#### RNCP41391BC01 - UC1 :

Établir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande

- Concevoir une intervention sur un arbre d'ornement
- Opérationnaliser une commande sur un chantier

#### RNCP41391BC02 - UC2 :

Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement

- Tailler un arbre d'ornement
- Installer un système d'haubanage dans un arbre d'ornement

#### RNCP41391BC03 - UC3 :

Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

- Réaliser le démontage d'un arbre d'ornement
- Réaliser l'abattage manuel directionnel d'un arbre d'ornement

### DURÉE DE FORMATION

#### DATES DE FORMATION :

Non définies à ce jour

La formation se déroule sur : 1 an

600 H en centre et 420 H en entreprise



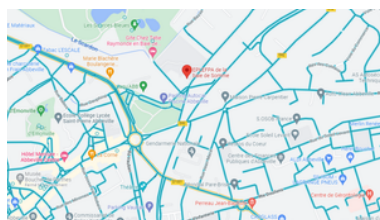
### MODALITÉS D'EVALUATION

- Les UC ou blocs de compétences sont évalués à travers des situations professionnelles par un jury composé de formateurs et de professionnels du secteur concerné.
- Chaque UC peut être obtenue séparément. La validation d'un bloc conduit à l'obtention d'une attestation de capacité.
- L'obtention de l'ensemble des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables permet d'obtenir la certification.

*\* Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans*



### LES CHIFFRES PARLENT



#### ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

### FINANCEMENT

#### Apprentissage :

- **Entreprises privées** : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation
- **Entreprises publiques** : Le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou les collectivités

#### Formation continue :

- **Demandeur d'emploi** : Le coût d'un parcours s'élève à 10986 € et est totalement pris en charge par le Conseil Régional des Hauts de France
- **Salarié** : La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de Formation (CPF)

### RÉMUNÉRATION

#### Apprentissage :

- L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

#### Formation continue :

- **Demandeur d'emploi** : Tous les demandeurs d'emplois peuvent prétendre à une rémunération. Les stagiaires non indemnisés par France Travail percevront une indemnisation région.
- **Salarié** : La rémunération est versée par l'employeur, qui sera ensuite remboursé par son organisme financeur

### LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Aide à la recherche d'entreprise par l'UFA
- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Internat pour les apprentis
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent
- Adhésion au programme de mobilité internationale



Visitez le site internet  
de l'établissement

" Les arbres sont de grands sages...  
Bien ancrés dans le sol, ils sont à l'écoute de la terre,  
mais cela ne les empêche pas d'avoir la tête dans les nuages "